

# FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 23.11.2017

(Maison des Associations, Salle Gandhi)

## Présents

### Associations membres:

ADAP – Y. Hauser  
ANS – G. Fioretta  
ASED - C. Martinet Fay  
ASSAFI – F.-X. Kajyabwami (CT)  
ASSOTIC – M. Faure  
ASVD – M. Djeguime  
CEAS GENEVE – N. Velebit, N. Polasek  
CSS – V. Luisier, G. Nordmann (CT), A. Pary, A. Marberot  
E-CHANGER – G. Nordmann  
EDM – H. Woldu  
EFI – S. Lerch  
EIRENE - M. Pinteiro  
ESFA – Daniel Hahling, A. Heiniger  
GENEVE TIERS-MONDE – A. Mackinnon  
GRAINE DE BAOBAB - E. Longet  
HELVETAS – A. Mekonen  
IDH - V. Bouloudani (CC)  
JARDINS DE COCAGNE – G. Hunter  
KALLPA-Genève - A. Sprungli, I. Guerreo  
KOMBIT – R. Zaugg, C. Zaugg  
LA FLORIDA – PEROU - J.-L. Pittet (C)  
MADRE TIERRA SUISSE – A. Rajman  
MAGASINS DU MONDE – M. Rheme  
MCI – A. Stoll  
MPF – 1 représentant  
PROTIERRADENTRO – J. Cramer (C)  
PUBLIC EYE - L. Gaberell, J. Reinhard  
QUAKERS – R. Ockwell  
SDEV – C. Clemente  
SIT – C. Studer, K. Studer  
SOLIDAR – S. Cusin, O. Baranova  
SWISSAID - A. Vallat  
TERRE DES HOMMES SUISSE-GENEVE – J.-L. Pittet (C)  
TRADITIONS POUR DEMAIN – D. Gradis (CI)  
URBAMONDE – S. Lerch  
UTOPIE NORD-SUB - B. Haroun-Gossi

Conseil : R. Longet (Président)

Commission Technique : U. Forero, M. Fuentes, E. Noelte, R. Mukundji

Commission d'information : C. Bruttin (C)

Secrétariat : Catherine Schümperli Younossian, E. Anderson Mottier, L. Beetschen, M. Berger, B. Carvas S. Casals, C. Dubouloz Chantre, B. Ecuyer, L. Cruz Hefti, A.-M Lopez-Riat

Invités. Ingénieurs sans frontières : 3 personnes

## Excusés

Associations membres: ACCED, ACTARES, AIDE AUX ENFANTS, ASAC, ASC, ATDQ, CAP VERT GE, CETIM, COTMEC, CTM, EDFU, EQUITERRE, FONDATION LE BALAFON, FRERES

DE NOS FRERES, GRAD, HUMANITEL, IHEID, IRED.ORG, MEDES SAPCOM, OMOANA, RAFAD, TOURISM FOR HELP, UNITERRE - Commission Internationale  
Conseil : S. Ghinet (Vice-Président), C. Bertone, A.-M. Cruz, O. Dianor, S. Dutuel, F. Lieberherr, J. Rossiaud.

Commission technique : D. Rossier, L. Soler-Gomez, A. Crivellari, E. Dross, A. Duruz, M. Escobar Vaudan, U. Forero, S. Lachat, E. Merlach, P.-L. Monteil, L. Oswald, F. Reinhard, N. Ritter, A. Van Lanschot

Commission d'information : G. Corredor, M. Olivet, A. Vergeylen, D. Wermus

Commission de contrôle financier des projets : I. Nouind

## 1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 22 juin 2017

Le PV de l'Assemblée générale du 22 juin 2017 n'amène aucun commentaire et est ainsi adopté.

## 2. Accueil des 3 nouveaux membres du Secrétariat et intervention de Catherine Schümperli Younossian - nouvelle Secrétaire générale

René Longet note que durant cette Assemblée générale, il sera beaucoup question du Secrétariat de la FGC, tout d'abord des nouvelles collaboratrices et collaborateurs, à qui il souhaite la bienvenue, et, plus tard, de celles et ceux qui quitteront la FGC prochainement.

Dans l'ordre d'entrée en fonctions, le Président présente Catherine **Dubouloz Chantre, Chargée de communication de la FGC**, depuis le 1.9.2017 (et même un peu avant) et qui succède à Yanik Marguerat, qui a quitté la FGC au printemps et dont il avait été pris congé à l'Assemblée générale de ce mois de mars.

Titulaire d'une maîtrise universitaire en relations internationales, Catherine Dubouloz a rejoint le monde de la presse écrite, d'abord à La Suisse puis au Nouveau Quotidien, puis presque durant 20 ans au Temps, dont 4 ans comme correspondante à Paris. L'intéressée se définit comme « personnalité créative et engagée, motivée par les valeurs humanistes et le service à la collectivité ». Elle a aussi pratiqué l'engagement associatif notamment dans le cadre de la Semaine du Goût, qui n'est finalement pas si éloignée de nos engagements pour la souveraineté alimentaire.

René Longet mentionne que Catherine Dubouloz est à l'œuvre depuis 3 mois à la FGC et qu'elle a déjà de nombreuses réalisations et projets à son actif : Deux numéros du "Quoi de neuf", un supplément de la Tribune de Genève, un débat sur culture et développement dans le contexte de la journée Genève solidaire (rappelant la date du vote par le Grand Conseil de la loi sur le financement de la solidarité internationale, le 4.10.2001), de premiers contacts avec Léman Bleu pour voir comment diffuser les images des AM, les préparatifs de la campagne de votation du 4.3.2018 en Ville de Genève (référendum contre les coupes budgétaires notamment sur la solidarité internationale), nos activités dans le contexte de Filmar en Amérique Latine, des activités proposées à nos actuellement 19 ambassadeurs et la préparation d'une édition de "Réflexions et débats" consacrée au genre et développement. Il note encore son goût pour la cuisine et surtout pour le théâtre, bien servi avec l'activité FGC du 4.10.2017 au Théâtre de la Parfumerie avec le spectacle "Nazali Kinshasa" de la troupe du Théâtre des Intrigants (RDC). Il la félicite donc chaleureusement pour toutes ces activités menées, en excellente coopération avec l'équipe du secrétariat, et lui souhaite une fois encore une cordiale bienvenue.

Le Président présente ensuite **Catherine Schümperli Younossian en tant que Secrétaire générale** dès le 1er novembre 2017 et lui souhaite une cordiale bienvenue. Elle a succédé deux Co-Secrétaires générales dont le contrat n'a pas été renouvelé au terme de la période d'essai, les attentes réciproques n'ayant pas convergé suffisamment.

Titulaire d'une licence de l'Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales, d'un diplôme exécutif en action publique de l'IDHEAP et d'un CAS en management de la Haute école de gestion, Catherine Schümperli est une spécialiste reconnue du développement et auteure de nombreuses

publications. Le Président relève que beaucoup des participant-e-s à cette AG la connaissent bien puisqu'entre 1991 et 2007, elle a exercé d'importantes responsabilités au sein de nos instances. Son parcours professionnel a commencé comme secrétaire politique de la DB romande, où elle s'est beaucoup engagée dans des campagnes notamment autour des enjeux du textile, prémonitoire quand on pense à ce qui s'est passé au Bangladesh où un immeuble abritant des ateliers textiles s'est écroulé faisant plus de 1000 morts et 2000 blessés, et autour du concept de mal-développement défini en 1972 déjà par André Biéler dans son ouvrage mémorable "Le développement fou". Elle s'est beaucoup investie pour défendre une cohérence des politiques publiques, en soulignant l'aberration de reprendre d'une main ce qu'on donne de l'autre, préoccupation qui, selon le Président, accompagne la FGC depuis sa création et qui parcourt, comme un fil rouge, notre livre du 50<sup>ème</sup>. Il souligne, qu'aujourd'hui, les investissements privés suisses dans le Sud représentent 5 x le volume de l'APD. Il espère, en particulier avec les ODD, qu'un alignement de l'action du secteur privé sur les besoins essentiels de l'humanité sera possible. René Longet mentionne qu'ensuite, elle a rejoint l'IUED où elle a, entre autres, édité l'Annuaire Suisse-Tiers monde devenu Annuaire suisse de politique de développement qui a été une source précieuse pour beaucoup et qui manque aujourd'hui après l'arrêt de cette publication ! Enfin une dizaine d'années passées au DIP comme cheffé de service lui a permis d'agir au sein de la complexité de l'administration publique dont elle maîtrise parfaitement les rouages.

Il se réjouit donc beaucoup de l'arrivée Catherine Schümperli Younossian au poste de Secrétaire générale et, en réitérant ses vœux de bienvenue, lui passe la parole pour qu'elle mentionne ses objectifs et intentions à ce poste.

Catherine Schümperli Younossian indique qu'elle est très heureuse et honorée d'avoir été choisie pour le poste de Secrétaire générale et remercie le Conseil pour sa confiance. Elle avait pris congé de la FGC, en juin 2007, après 16 ans d'engagement au sein de ses instances (Conseil – Présidente commission info), lors d'une assemblée générale lors de laquelle elle avait présenté son ouvrage paru dans la collection Le Savoir Suisse aux PPUR «La politique de suisse de solidarité internationale». Ravi d'être à nouveau active au sein de la Fédération, elle connaît déjà un certain nombre des représentant-e-s des AM et se réjouit de faire la connaissance des personnes ou des associations qui ont rejoint la FGC, lors de ces 10 dernières années, et qu'elle n'a pas encore le plaisir de connaître.

Elle constate qu'en 10 ans, la Fédération a connu de belles innovations, avec notamment la création du poste de secrétaire général, celle du secteur Partage des savoirs, création d'autres fédérations cantonales et création du FEDERESO, de l'adoption des 18 recommandations de la Commission ad hoc, de la prise en compte des questions de co-financement, etc. prouvant un beau dynamisme et que la Fédération est un acteur central de la coopération au développement à Genève et en Suisse. A chaud, puisqu'elle n'est en fonctions que depuis le 1.11.2017, il 3 semaines, elle estime recevoir un bel héritage avec une bonne équipe et il nous revient de faire évoluer encore la FGC pour pouvoir répondre de manière adéquate aux besoins de nos membres et des partenaires du Sud. Elle a le souci de maintenir le dialogue avec le monde politique afin de garantir les fonds d'aide publique au développement qui sont souvent attaqués et considérés comme une variable d'ajustement. Elle cite les propositions incessantes de coupes budgétaires au niveau fédéral, la dernière émanant de la Commission des finances, la coupe de l'Etat de Genève sur le budget FGC en 2014, la coupe Ville de Genève en 2017 (qui sera l'objet d'une votation le 4.3.2018) et la coupe opérée par la Ville de Vernier (pour 2018). Un travail est à faire pour sécuriser les financements et la Secrétaire générale indique que, dans les prochains mois, la FGC demandera de rencontrer les partis politiques représentés au Grand Conseil de manière à faciliter notre travail pour les 4 années à venir.

En une décennie, le contexte de la coopération au développement a également beaucoup évolué; le cadre de référence et les moyens accordés à la coopération internationale sont en constante évolution, notamment avec les objectifs du développement durable (ODD). Le contexte politique semble moins favorable, la pression sur les finances publiques est forte, la nature des relations avec les partenaires du Sud s'est redéfinie et on constate une certaine démobilitation de l'engagement citoyen ou militant. Dans ce contexte, la FGC reste un des acteurs centraux à Genève, 50 ans après sa création. Sa force réside dans le fait d'être au cœur d'un important maillage constitué par la population genevoise, les membres de ses 60 associations, les partenaires de terrain en Afrique, Amérique latine et Asie, les élus

communaux, cantonaux, fédéraux, les bailleurs de fonds représentés par la DDC et les services de la solidarité. De plus, des partenariats précieux sont régulièrement noués avec les institutions académiques pour asseoir la réflexion de la FGC sur les enjeux de la solidarité internationale. La nouvelle Secrétaire générale présente les quatre axes prioritaires qu'elle souhaite développer au cours des trois prochaines années :

- Maintenir un dialogue dynamique et constructif avec le monde politique afin de partager les réflexions de la FGC sur les enjeux Nord/Sud et présenter les résultats des projets conduits par les associations membres et leurs partenaires sur le terrain. Ce travail d'information doit permettre de donner du sens aux actions menées et de maintenir, voire d'augmenter les fonds publics affectés à l'aide au développement.
- Garantir la fiabilité de la FGC en tenant compte de la grande diversité de ses interlocuteurs. Le maintien de la crédibilité du label oblige la FGC à garder un haut niveau d'exigences à l'égard des projets soutenus, malgré la diversité des associations membres. L'ancrage des AM dans le tissu genevois justifie l'accès aux fonds publics.
- Promouvoir la notoriété et la visibilité de la FGC en mettant en œuvre son «Programme 2017–2020», ainsi que les trois stratégies spécifiques qui en sont découlées, dans un plan d'activités fédérateur dès 2018.
- Etre à l'écoute des besoins des AM avec, dans cette optique, la réalisation d'un sondage qui sera soumis aux AM, début 2018, afin d'identifier leurs attentes.

Elle estime, dans sa fonction de secrétaire générale, qu'il lui appartient de mettre en connexion, de manière fluide et durable, les compétences de chacun, en tenant compte des disponibilités professionnelles et des ressources financières. Elle souhaite, qu'ensemble, la FGC soit engagée vers un but commun : mener des activités d'information et de sensibilisation auprès du public genevois et conduire des actions de coopération au développement efficaces avec les partenaires sur le terrain. A Genève, comme ailleurs, elle relève que la lutte contre le pessimisme ambiant et les tentations de repli sur soi passe par l'affirmation appuyée de valeurs humanistes, démocrates et solidaires. Elle est convaincue que la FGC est déterminée en ce sens.

Des applaudissements nourris saluent cette intervention. René Longet estime que les difficultés que nous avons connues en 2017 sont désormais derrière nous et qu'une équipe solide sera maintenant opérationnelle. Jean-Luc Pittet estime que la nouvelle SG a fait une bonne synthèse de la situation et engage toutes les AM à participer positivement et activement aux efforts de la FGC. Stéphane Cusin de Solidar salue l'engagement de Catherine Schümperli Younossian et, pour la communication, de Catherine Dubouloz et apprécie qu'il y a une volonté de tous d'être au rendez-vous.

René Longet présente le troisième nouveau collaborateur du Secrétariat en la personne de **Bruno Carvas** en tant que **Chargé de Comptabilité et d'administration**. Titulaire d'un diplôme de commerce et ayant travaillé dans une société internationale avec une gestion complexe, il a été engagé dès le 1<sup>er</sup> novembre 2017 pour succéder Louissette Beetschen qui prend une retraite anticipée après 27 ans de service (dont un mois passé avec B. Carvas pour son introduction). Le Président souhaite une cordiale bienvenue à B. Carvas pour les 30 ans à venir... Il est parfaitement outillé pour la gestion administrative et comptable, sous la supervision du Secrétaire exécutif, de ce système complexe qu'est la FGC, avec plus de cent projets en cours, un volume annuel de 11 millions de francs provenant de diverses collectivités publiques et avec des conditionnalités diverses elles aussi. René Longet estime encore, que la pratique du football, dans laquelle Bruno Carvas excelle, lui permettra de déstresser sans difficultés...

**Stephan Casals, civiliste**, est enfin brièvement présenté par Michel Berger, Secrétaire exécutif. Son affectation à la FGC a débuté en septembre et se terminera en mars 2018. Ayant notamment fait des études universitaires en géographie, Stephan Casals a fait valoir un intérêt marqué pour le domaine de la coopération au développement. En tant que Suisso-péruvien, il succède à notre précédent civiliste, Oumar Ali Ba, qui était Suisso-sénégalais.

### 3. Informations de la SG et du Président

- Au sujet du **référendum en Ville de Genève contre les coupes budgétaires**, en particulier contre celle affectant la solidarité internationale, René Longet rappelle que le sujet avait été présenté lors de la dernière AG de la FGC, le 22.6.2017, et qu'il avait été décidé que la FGC s'implique dans cette campagne concernant directement notre champ d'activités. Une décision de justice a annulé le vote estimant que la brochure d'explications adressées aux votants n'était pas suffisamment équilibrée prévu le 24 septembre. Durant l'été, en pleine période de vacances, quelques AM ont pu se mobiliser avec l'aide du secrétariat (Brendan Ecuyer principalement) pour le dépôt de deux prises de position dans ladite brochure, ce qui nécessite à chaque fois 50 signatures d'électeurs en Ville de Genève. Dès le mois d'août, Catherine Dubouloz, Chargée de communication, et Michel Berger, Secrétaire général a.i. se sont chargés de préparer un argumentaire à l'intention des AM illustrant, pour diverses AM, ce que représenterait une coupe de CHF 340'000.- pour leurs activités. Plusieurs AM ont relayé ces indications, ainsi CSSR, MCI, Terre des Hommes Suisse, Genève Tiers-Monde, Tourism for Help, Helvetas, Swissaid, Traditions pour Demain et Solidar. En vue de la votation désormais fixée au 4.3.2018, tout ce travail doit être refait. Dans un premier temps, c'est à nouveau la récolte des signatures pour réitérer les deux présences dans la brochure officielle. Des formulaires sont à disposition ou peuvent être téléchargés directement mais seul-e-s les personnes titulaires du droit de vote en Ville de Genève peuvent signer et ceci d'ici le 10.1.2018. Nous ne sommes pas directement membres du comité référendaire, les conditions fixées par le Conseil en juillet n'ayant pas pu être réunies mais agissons en coordination avec lui.

### 4. Budget 2018 et quotas 2018

René Longet relève que le projet de budget 2018 est proposé par le Conseil, mais comme les ressources attendues dictent nos possibilités, notre marge de manoeuvre est faible et qu'il y a ainsi peu de variations d'une année à l'autre. Il remercie Louissette Beetschen et Michel Berger pour la préparation du document.

Michel Berger présente le projet de budget pour l'année 2018 (pas 2017 comme indiqué par erreur sur l'ordre du jour). En ce qui concerne les recettes, le budget se base principalement sur le plan financier du Programme FGC 2017-2020. Pour la DDC et l'Etat de Genève, les montants attendus en 2018 sont sans changement. Pour la Ville de Genève, nous avons intégré la part de la coupe opérée par le Conseil municipal de la Ville et effective dès janvier 2017 (soit pour nous une perte de CHF 157'150.-). Pour les autres communes, la contribution inscrite au budget 2018 est conforme au Programme 2017-2020. Bien que nous espérons recevoir, en définitive, un montant plus élevé pour ce poste, compte tenu de la volatilité de ces contributions, le montant de CHF 2'562'500 était considéré comme une estimation prudente.

Toutefois le projet de budget avalisé par le Conseil le 7.11.2017 a été établi avant la confirmation par le Conseil municipal de Vernier en date du 14.11.2017 de réduire à CHF 255'000 en 2018 la contribution de la commune à la FGC (= 50% de la contribution 2017, mais il avait initialement été évoqué une coupe de CHF 400'000 soit 80%), donc une perte pour 2018 de 255'000.- Un amendement à notre budget s'avère en conséquence nécessaire pour intégrer cet élément : Pour les projets et Plans d'actions le montant attendu des Communes est réduit à CHF 2'217'500 (= total à disposition CHF 9'202'857), celui du Fonds Information est réduit à CHF 26'250 et celui des autres recettes à CHF 109'730.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, aucune modification importante n'est à signaler. Le principal poste reste bien évidemment les salaires qui représentent plus de 80% du budget de fonctionnement. Une perte de CHF 16'800 (+ 2'500 = 19'300 suite à décision de Vernier) résulte de ce projet de budget. Cette petite perte n'est pas inquiétante et devrait s'annuler en cours d'année. En effet, les salaires ont été calculés, à ce stade, avec une annuité conformément à l'échelle normale de l'Etat de Genève mais il est possible que l'Etat décide une suppression ou en tout cas une réduction de moitié de l'annuité en question ce qui abaisserait nos besoins de 4 à 5'000 CHF. Une indemnité de formation d'environ CHF 6'000 devrait de plus nous être attribuée sur 2018 pour notre chargé de comptabilité et

le poste de civiliste ne sera pas forcément occupé toute l'année. Des économies pourraient de plus être faites sur certaines lignes budgétaires en cas de besoin.

Suzanne Lerch (EFI et Urbamonde) s'étonne de l'importance de la coupe de la Ville de Vernier. René Longet indique que cette commune est confrontée à des prévisions budgétaires pour 2018 très mauvaises et que, contrairement à la situation en Ville de Genève où l'exécutif et le Conseil municipal s'opposent fortement, il y a eu à Vernier un consensus pour arriver à un budget à l'équilibre en coupant partout, y compris sur les salaires des fonctionnaires et des membres de l'exécutif ; il déplore toutefois l'ampleur de la coupe effectuée sur la solidarité internationale même si l'on nous a indiqué qu'elle serait appliquée qu'en 2018 et qu'elle a finalement été moindre qu'annoncé dans un premier temps. Cette coupe intervient malgré les déclarations faites par M. Apotheloz, Conseiller administratif de Vernier, en tant que Président de l'ACG lors de la présentation de notre brochure Solidarité Genève Sud le 4.10.2016 et souligne que même dans des milieux politiquement acquis à la SI ce domaine n'est pas à l'abri de servir de variable d'ajustement.

C'est une raison de plus pour faire un maximum afin de créer un consensus politique sur la solidarité internationale qui ne doit plus être une variable d'ajustement. Il note que Pierre Maudet, dans ses déclarations en tant que candidat au Conseil fédéral avait répondu de manière claire dans ce sens à Alliance Sud en défendant la solidarité internationale comme investissement dans une meilleure stabilité du monde. Diego Gradis espère que cette coupe ponctuelle n'est qu'un accident mais indique qu'il est important pour la FGC de travailler le plus possible pour défendre nos activités (il relève une différence entre deux chiffres mentionnés comme étant le total à disposition en 2018 pour les projets de développement et les Plans d'actions, le chiffre exact est : CHF 9'402'857 et **CHF 9'202'857** après prise en compte de la décision de Vernier).

Le projet de budget 2018, tel qu'amendé, est adopté à l'unanimité.

Pour la planification financière des projets, le Secrétaire exécutif rappelle que les règles décidées en AG du 27 novembre 2014 sont toujours applicables avec l'ajout, présenté à l'AG du 26.11.2015, qui autorise les AM à déposer d'éventuels nouveaux projets pour une « liste d'attente ». Sous ces conditions et les demandes 2017 ayant été couvertes, le Conseil a donc décidé de maintenir, pour 2018, les quotas actuels selon l'article 22 des statuts (CHF 950'000 au maximum, CHF 475'000 pour les associations avec Siège à Genève et accord cadre DDC, CHF 316'666 pour les sections genevoises d'AM ayant un accord cadre avec la DDC). Une demande sera adressée à toutes les AM en début d'année 2018 sur leur planification financière 2018/2019 de leurs projets et un retour sera effectué à l'AG du mois de mars 2018.

## **5. CT – Présentation du nouveau questionnaire pour les projets de développement ainsi que du nouveau cadre logique**

Emilie Anderson Mottier, coordinatrice de projets de développement, présente les trois documents révisés et validés par le Conseil, à utiliser lors de la remise des projets, à savoir le "questionnaire projet de développement" ainsi qu'un nouveau « Cadre logique et un document de "Suivi synthétique du cadre logique pour les rapports de projet de développement" de novembre 2017. Ces documents sont disponibles sur le site [www.fgc.ch](http://www.fgc.ch) > La FGC > Documents cadre.

Elle évoque tout d'abord la réflexion de la CT ayant conduit à la révision de ces documents : a) Nécessité de continuer à être garante du label qualité des projets soutenus par notre entremise, b) Soutenir les AM dans leur réflexion sur les projets proposés, c) Prendre en compte les enjeux posés aux AM par des exigences croissantes posées aux projets, d) Faciliter le travail des commissaires dont la charge de travail croît en conséquence. Elle relève qu'il y a une grande diversité d'Associations membres et que la FGC veut les aider dans la préparation de leurs projets tout en répondant aux exigences auxquelles la FGC tient. Par rapport à ces enjeux, la Commission Technique a tenu une réflexion sur comment améliorer la situation en ce qui concerne le "questionnaire projet de développement" constatant que les informations présentées ne répondaient souvent pas suffisamment aux attentes, que certaines questions récurrentes n'étaient pas traitées dans le projet déposé et devaient

être reposées aux AM après analyse des dossiers reçus, que certaines AM avaient de la peine à établir la fiche de suivi et, lors de la remise des rapports intermédiaires et finaux, avaient également des difficultés à remplir cette fiche de suivi. Enfin, la gestion des risques n'est pas assez documentée et les résultats des projets (dans le cas des extensions) pas assez mis en valeur. Pour remédier à cette situation, un nouveau questionnaire de projet a été établi mais il n'y a pas de changement fondamental. Le document annexe d'aide, qui expliquait comment répondre au questionnaire, n'était pas utilisé par les AM, il a donc été supprimé et les explications intégrées, pour chaque point, au questionnaire lui-même. Certaines questions ont été clarifiées, la structure du document a été réorganisée, quelques questions sur des aspects clés ont été ajoutées (démarche d'identification du projet, réflexion sur les résultats obtenus pour les projets de longue durée, capitalisation des expériences et identification et gestion des risques liés au projet). Les coordonnées bancaires du partenaire local sont également demandées.

Au niveau de la fiche de suivi, Emilie Anderson Mottier note que le document actuel ne permet pas de comprendre la logique d'intervention et qu'il n'y a pas de possibilité de préciser le niveau des indicateurs. Cette fiche de suivi est donc remplacée par le cadre logique. Ce changement offre les avantages suivants : des explications sur la manière de distinguer objectif général/objectifs spécifiques/résultats/indicateurs, une meilleure compréhension de la logique d'intervention, la clarification du niveau d'indicateurs demandés et une intégration des sources des indicateurs. Pour les rapports intermédiaires et finaux, la fiche de suivi pour remise des rapports est remplacée par la "fiche de suivi synthétique du cadre logique" qui a l'avantage de faciliter la compréhension des informations demandées par la FGC, d'améliorer la compréhension de la mise en œuvre du projet et de permettre aux AM d'intégrer des commentaires et des réflexions relatives aux différents niveaux d'intervention.

Enfin, la Coordinatrice des projets de développement souligne l'importance de mieux pouvoir communiquer sur l'apport des projets des AM, vis-à-vis des bailleurs mais aussi de la population, et elle rappelle l'existence, sur site internet de l'outil "la FGC à livre ouvert" qui permet d'accéder, pour tous les projets à la "fiche attractive" (nouveau nom : "**Résumé de projet**") et aux "fiches de clôture" (nouveau nom : "**Résumé de fin de projet**") ([www.fgc.ch](http://www.fgc.ch) > Projets > La FGC à livre ouvert). Elle relève l'importance à donner à la rédaction de ces documents qui doivent pouvoir vulgariser les projets avec un "pitch" (dire en quelques lignes de quoi le projet parle et pour qui, dans un langage compréhensible), et à l'explication de la démarche du projet en relation avec le contexte et la présentation des activités concrètes.

Répétant que ces innovations validées par le Conseil ont pour objectif de faciliter le travail des AM, Emilie Anderson Mottier annonce qu'un Café des AM sera organisé le 18.1.2018, à la FGC, pour présenter plus en détails les nouveaux outils de présentation des projets de développement.

Eliane Longet (Graine de Baobab) demande à quelle date ces nouveaux documents seront introduits et Emilie Anderson Mottier lui indique que, pour le questionnaire du projet, ce document entre en force le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Pour le suivi du cadre logique, dans la mesure du possible, il faut également tenir compte du nouveau document dès le 1<sup>er</sup> janvier, mais la FGC aura une certaine souplesse pour les projets en cours. Diego Gradis (Traditions pour Demain) estime que la question relative aux coordonnées bancaires des partenaires est une information sensible. Emilie Anderson indique que dans certains cas, il s'est avéré que c'est un compte privé qui était utilisé pour le transfert des fonds vers le partenaire du projet, ce qui n'est pas admissible et donc il est nécessaire de s'assurer que le compte utilisé est bien celui de l'association partenaire et pas celui d'un particulier. Comprenant cependant les potentielles difficultés d'ouvrir un compte avant l'acceptation du projet, il sera possible, après discussion de présenter cette information, à bref délai, après l'acceptation du projet. Valérie Bouloudani (IDH) estime qu'un Café des AM ne sera pas suffisant pour la formation à ces nouveaux documents et demande si un appui individuel ne pourrait pas être instauré. Pour le nouveau questionnaire, les modifications s'expliquent d'elles-mêmes, estime Emilie Anderson Mottier, et une formation longue n'apparaît donc pas nécessaire. Pour le cadre logique, une formation (deux matinées) est donnée chaque année par les deux Co-Présidentes de la CT. En ce qui concerne les aspects de communication, une formation sera également organisée et René Longet indique que, pour cet aspect, il s'agit de traduire les réalisations effectuées dans un langage compréhensible pour le plus grand

nombre et de diffuser ce qui est réalisé avec les fonds attribués, ce qui est capital pour dialoguer avec les non spécialistes et soutenir la confiance qui nous est accordée. Yves Hauser (ADAP) estime le travail demandé comme positif. Alejandro Mackinnon (Genève Tiers-Monde) pense qu'un outil unique peut s'avérer inadapté à la diversité des AM, mais aussi lorsqu'il faut prendre en compte les éventuelles demande de co-financeurs. René Longet indique qu'une uniformisation totale n'est pas possible et que la FGC s'adaptera aux circonstances particulières. Stéphane Cusin (Solidar) souhaiterait que ces nouveaux documents puissent être traduits dans les langues utilisées dans les pays d'intervention. René Longet s'interroge encore sur la question de comment se positionner face aux 17 ODD et aux 169 cibles attendus, sachant que l'on ne veut pas réinventer la roue. La FGC va s'atteler dans le cadre du Fédéréseau et de notre groupe de travail ODD à cette question, qui fera l'objet d'autres présentations en AG.

## **6. Prise de congé de Louissette Beetschen (comptable de la FGC durant 27 ans), de Brendan Ecuver (Intérim PDS) et de Gaspard Nordmann (CT)**

Comme annoncé au début de cette Assemblée lors de l'accueil des nouveaux membres du Secrétariat, c'est maintenant le moment de prendre congé de ceux qui nous quittent et de les remercier très chaleureusement pour leur implication au sein de la FGC et de leur précieuse contribution.

René Longet salue tout d'abord le très long engagement de **Louissette Beetschen en tant que comptable**, en rappelant qu'elle avait été engagée par Bernard Comoli, alors Président de la FGC, qui l'avait avertie qu'elle aurait à brasser beaucoup de papier à la FGC. Aujourd'hui, 27 ans après, il constate que, malgré les avancées de l'informatique, il y a toujours autant de papier, car on a les deux, la version informatique et la version papier... En 1990, la FGC occupait alors un tout petit espace mis à disposition par l'IUED et les collaboratrices (l'équipe était exclusivement féminine) se partageaient un même bureau. En 27 ans, un peu plus de la moitié de l'existence de la FGC, Louissette Beetschen a donc vu aussi, à la fois ce qui fait la permanence sur la durée de la FGC et ce qui a évolué, sur les façons de faire ou aussi les priorités dans notre travail de représentation et de communication car si le contexte change et donc aussi nos façons de nous présenter et d'agir, nos valeurs restent. Le Président relève que c'est toujours pour rester nous-mêmes que nous avons à changer.

René Longet souligne que Louissette Beetschen, tout au long de son temps d'engagement à la FGC, a parfaitement bien rempli sa fonction au mieux des intérêts de la FGC, dans un esprit toujours positif, maîtrisé toutes les procédures, souvent complexes, pour la gestion des montants importants qui transitent par la FGC et qui nous sont confiés par nos bailleurs de fonds. Partition complexe dont le Président se plaît à relever que Louissette Beetschen a joué avec virtuosité et pertinence sur les touches de son ordinateur. Élément toujours dynamisant pour ses collègues et partageant de manière vivante ses récits de voyage ou ses recettes de cuisine, elle a été une collaboratrice appréciée de tous. René Longet confie également que, depuis de nombreuses années, elle a aussi assumé, avec sa bonne humeur habituelle, la responsabilité de casser la marmite d'Escalade, chaque mois de décembre, et ce malgré un conflit de loyauté avec ses concitoyens savoyards... Si elle prend une retraite anticipée à fin novembre 2017, la FGC veut croire que ce n'est pas pour échapper à cette coutume...

Le Président poursuit que la FGC regrette beaucoup ce départ, lui adresse tous les remerciements de la FGC, lui souhaite bonne route et espère qu'on la reverra à une occasion ou une autre. Le Président lui dit encore que si la FGC est avec elle dans les joies, elle s'associe aussi dans les peines qu'elle a connues très récemment à l'occasion du décès de sa mère et de sa belle-mère et lui adresse les plus sincères condoléances de la FGC.

Avec beaucoup d'émotion, Louissette Beetschen, prend la parole et dit combien elle a apprécié de collaborer aux destinées de la FGC durant toutes ces années. Elle a particulièrement apprécié les relations directes, que ce soit avec les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat, avec les membres des instances mais aussi avec tous les membres des associations avec qui elle a eu des contacts. Elle souhaite bonne chance à Bruno Carvas, son successeur, et recommande à son attention les normes RPC...



Pour **Brendan Ecuyer, Coordinateur du Programme Partage des Savoirs** durant sept mois (contrat à durée déterminée en remplacement de Michaela Büschi durant son congé maternité), bien connu de nos Associations membres Genève Tiers-Monde et ACCED, pour qui il a accompli des missions en Amérique latine et en Afrique, René Longet indique qu'il a rejoint la FGC le 1er juin 2017. Il s'est très rapidement familiarisé avec le contexte complexe et relativement nouveau du programme Partage des Savoirs, ses exigences, le tri nécessaire des demandes, le relationnel avec les requérants, le lien aussi avec des enjeux thématiques et des structures complexes comme la Plateforme Souveraineté alimentaire., Il nous a aussi assuré le lien avec des collectivités publiques, ayant travaillé précédemment à la Ville d'Onex, là aussi pour un remplacement de longue durée. Il adresse un tout grand merci à Brendan Ecuyer et exprime sa certitude que les chemins de la FGC et de Brendan Ecuyer se recroiseront d'une manière ou d'une autre.

Pour **Gaspard Nordmann, membre de la Commission Technique**, le Président mentionne qu'outre son engagement, très apprécié, au sein de la Commission Technique depuis 2016, la FGC a aussi eu l'occasion de collaborer avec lui en tant que Secrétaire général de la CSS Romande (depuis plusieurs années) et également (plus récemment) comme Secrétaire général de l'Association E-Changer. René Longet souligne son engagement particulier cet été (avec justement Brendan Ecuyer) pour récolter les signatures nécessaires en relation avec le référendum en Ville de Genève. Gaspard Nordmann s'établira prochainement en Bolivie et le Président lui adresse donc les vifs remerciements de la FGC et lui souhaite bonne route.

En conclusion de ce point, le Président mentionne encore le départ de Sophie Serrero, membre de la Commission d'Information, qui s'est récemment établie à Paris et il lui adresse également les remerciements de la FGC pour son implication dans la CI.

## 7. Divers

- Earl Noelte, membre de la CT, présente son livre « Vers la voix – Un récit d'Anders » qu'il vient de publier et qui relate son parcours, certains contacts qui l'ont marqué et l'importance de la voix depuis qu'il est devenu aveugle. Il remercie la FGC de l'opportunité donnée mais aussi les personnes qui l'ont aidé pour la saisie sur ordinateur de son texte et également les personnes qui lui lisent par exemple les projets soumis à la CT, lui permettant de rester actif au sein de cette instance et de pouvoir ainsi se considérer comme un privilégié, malgré son handicap. Il redit sa grande passion pour le domaine de la coopération et rappelle qu'il a, tout d'abord, collaboré avec la DDC puis avec la FOSIT et enfin, depuis 2011, avec la FGC. Il remercie chacun-e pour la solidarité à son égard.
- Une délégation de l'Association « Ingénieurs du Monde », étudiant-e-s à l'EPFL, présente l'association afin d'explorer, au sein des association membres, la possibilité de stages de terrain pour de jeunes ingénieurs, comme appuis dans des problématiques Sud. Ces stages bénévoles (une bourse est confiée par Ingénieurs du monde) devraient être au minimum de 8 semaines. Le site internet [www.idm.epfl.ch](http://www.idm.epfl.ch) renseigne sur les possibilités et permet de proposer des stages. Les représentant-e-s présents se mettent à disposition des AM afin de discuter plus en détail de cette offre lors de la partie conviviale.

Avant de clôturer la séance, le Président mentionne que la prochaine Assemblée général aura lieu le 22.3.2018 avec les élections statutaires pour les instances de la FGC. Il rappelle que le dépôt des candidatures doit être effectué d'ici le 22.1.2018 au vu du délai statutaire de deux mois.